



# SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Centrale Canine. Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique.



## EXPOSITION CANINE

# 2 CACS À MOISSON (78)



le week-end  
du 1er & 2 Octobre 2022

Île de Loisirs  
des Boucles de Seine



**CLÔTURE OFFICIELLE : 11 septembre**

(cachet de la poste faisant foi)

**2<sup>e</sup> CLÔTURE : 19 septembre**

(internet et date de réception pour engagement papier)

Engagements en ligne sur :

**[www.sccexpo.fr](http://www.sccexpo.fr)**

les engagements au tarif adhérent  
se feront uniquement par courrier postal.

**Samedi 1er octobre 2022 et Dimanche 2 octobre 2022**

**EXPOSITIONS NATIONALES avec attribution du CACS**

**Vendredi 30 septembre 2022 : SÉANCE DE CONFIRMATIONS de 14h à 16h.**

Concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition inscription sur [www.sccexpo.fr](http://www.sccexpo.fr)

Tél. : 07 89 41 88 44 - [scif94@orange.fr](mailto:scif94@orange.fr)

**RING D'HONNEUR**

**BEST IN SHOW :**

**Babies - Puppies - Jeunes -**

**Vétérans - Meilleurs de Race**

**Concours JEUNES PRESENTATEURS :**

**inscriptions sur place à partir de 9h.**

**PARKING GRATUIT**

sauf camping-car

Réservation au 06 22 58 10 25

**PLACES LIMITEES**

**EXPOSITIONS A HORAIRES SANS CAGE**

Renseignements au 07 89 41 88 44

[scif94@orange.fr](mailto:scif94@orange.fr)

**RESTAURATION SUR PLACE**

**Remise des Récompenses : à partir de 11h**

Entrée des chiens de 8h00 à 11h. **DEBUT DES JUGEMENTS : 9h30 -**

Jugements à horaires - Les chiens seront convoqués à un horaire précis (selon possibilité des juges).

Vous devez vous présenter au plus tard **1 heure** avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée,

et **au plus tard après 11h pour les chiens jugés après 12h.** Les HORAIRES seront disponibles avant l'exposition sur [www.sccexpo.fr](http://www.sccexpo.fr)

- Engagements internet : **vos e-cartes vous seront envoyés par mail, disponibles sur votre compte.**

- Engagements papier : **vos cartes d'exposant vous seront envoyés par courrier sauf si mail indiqué sur feuille d'engagement.**

**LES CHIENS NON INSCRITS NE SONT PAS ADMIS**

**Les mesures sanitaires et préfectorales seront appliquées au jour de l'exposition.**

Catalogue en ligne disponible  
1h30 avant  
le début des jugements.



**La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.  
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation.**

SAMEDI 1er Octobre 22 CACS

**RACES**

CACS DIMANCHE 2 Octobre 22

GROUPE 1			
GRIOL Michel		BERGER AUSTRALIEN, SCHIPPERKE	CAVILLAC Boris
KERIHUEL Jean-Paul		BERGER AMERICAIN MINIATURE	CAVILLAC Boris
GIANNONE Salvatore		BERGER ALLEMAND	CAVILLAC Boris
CAVILLAC Boris		CHIEN DE BERGER BELGE, BEARDED COLLIE, CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL (bobtail), LANCASHIRE HEELER	SCHAFFNER Gilbert
CAVILLAC Boris		BERGER DE BEAUCE, COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG	GRIOL Michel
CAVILLAC Boris		BERGER BLANC SUISSE, BERGER DE BRIE, BERGER DE PICARDIE, BORDER COLLIE, BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, BERGER BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, BERGER POLONAIS DE PLAINE, BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES, CHIEN DE BERGER CATALAN, CHIEN DE BERGER CROATE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, TCHOUVATCH SLOVAQUE	GIANNONE Salvatore
CLASS Anne-Marie	Spéciale	BERGER DE LA SERRA DE AIRES (berger portugais) - CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE	CAVILLAC Boris
DESSERNE Sylvie		BERGER DE BOHEME	KERIHUEL Jean-Paul
SCHAFFNER Gilbert		BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, KELPIE AUSTRALIEN	GIANNONE Salvatore
GRIOL Michel		BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS	POUVESLE Annie
SCHAFFNER Gilbert		WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE	CAVILLAC Boris
GROUPE 2			
GIANNONE Salvatore		AFFENPINSCHER, BOUVIERS SUISSES - PINSCHER ALLEMAND (pinscher moyen), PINSCHER AUTRICHIEN, PINSCHER NAIN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN	POUVESLE Annie
GIANNONE Salvatore		CHIEN DE BERGER KANGAL	Spéciale POUVESLE Annie
CLASS Anne-Marie		BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, CHIEN DE BERGER YOUGOSLAVE DE CHARPLANINA, MATIN NAPOLITAIN	TOMPOUSKY Sylviane
TOMPOUSKY Sylviane	spéciale	BOXER, SMOUS DES PAYS-BAS	KERIHUEL Jean-Paul
DENIS Hélène		BULLDOG, BULLMASTIFF, MASTIFF	KERIHUEL Jean-Paul
CLASS Anne-Marie		BERGER DE L'EUROPE DU SUD EST, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS	KERIHUEL Jean-Paul
CLASS Anne-Marie	Spéciale	CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, CIMARRON URUGUAYEN, DOGUE DE MAJORQUE, DOGUE DES CANARIES, FILA BRASILEIRO, FILA DE SAINT MIGUEL, MATIN DE L'ALENTEJO, MATIN ESPAGNOL - TOSA - BROHOLMER	KERIHUEL Jean-Paul
TOMPOUSKY Sylviane		CANE CORSO (CHIEN DE COUR ITALIEN) - CHIEN DE LEONBERG - CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES - DOBERMANN - DOGUE ALLEMAND - DOGUE DU TIBET - ST BERNARD	GIANNONE Salvatore
SCHAFFNER Gilbert		DOGUE ARGENTIN - CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS - HOVAWART	GIANNONE Salvatore
CLASS Anne-Marie		DOGUE DE BORDEAUX	DENIS Hélène
CLASS Anne-Marie		LANDSEER - TERRE NEUVE	POUVESLE Annie
TOMPOUSKY Sylviane		ROTTWEILER	SCHAFFNER Gilbert
DESQUARTIERS Evelyne		SHAR PEI	FAVRE René
JACOPS Sébastien		TERRIER NOIR RUSSE	ESCOFFIER Jean-Louis
GROUPE 3			
MASUEZ Christian		TERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL	GRIOL Michel
JACOPS Sébastien		AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER BRESILIEN, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER JAPONAIS, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TCHEQUE, WELSH TERRIER	ESCOFFIER Jean-Louis
TOMPOUSKY Sylviane		BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE	ESCOFFIER Jean-Louis
FAVRE René		CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	JACOPS Sébastien
GRIOL Michel		FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE	MASUEZ Christian
ESCOFFIER Jean-Louis		TERRIER DE CHASSE ALLEMAND	MASUEZ Christian
JACOPS Sébastien		STAFFORDSHIRE BULL TERRIER	TOMPOUSKY Sylviane
JACOPS Sébastien		YORKSHIRE TERRIER	ESCOFFIER Jean-Louis
VILLANOVA Yves-Emmanuel		STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN	KERIHUEL Jean-Paul
GROUPE 4			
FAVRE René		TECKEL	JACOPS Sébastien
GROUPE 5			
ESCOFFIER Jean-Louis		BERGER FINNOIS DE LAPONIE, BUHUND NORVEGIEN, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS (Norsk Elghund gris), CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR (Norsk Elghund noir), CHIEN D'ELAN SUEDOIS (Jämthund), CHIEN D'OURS DE CARELIE, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, CHIEN DU GROENLAND, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE (Lapphund suédois), ESQUIMAU CANADIEN, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA DE YAKOUTIE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, SAMOYEDE, SPITZ FINLANDAIS	GRIOL Michel
KERIHUEL Jean-Paul		AKITA AMERICAIN, BANGKAEW DE THAILANDE, CHIEN DE CANAAN, HUSKY DE SIBERIE, CHIEN DE TAÏWAN, CHIEN NU DU MEXIQUE, CHIEN NU DU PEROU, CHOW-CHOW, EURASIER, MALAMUTE DE L'ALASKA	GRIOL Michel
DESQUARTIERS Evelyne		BASENJI, CHIEN DE GARENNE DES CANARIES PODENCO, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS PODENCO, CHIEN DU PHARAON, CIRNECO DE L'ETNA, PODENCO D'IBIZA	GRIOL Michel
GRIOL Michel		SPITZ	DESSERNE Sylvie
GRIOL Michel		AKITA INU, HOKKAIDO, KAI, KISHU, JINDO COREEN, SHIBA INU, SHIKOKU, SPITZ DE NORRBOTTEN, SPITZ DES VISIGOTHS, SPITZ JAPONAIS, CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, VOLPINO ITALIEN	DESQUARTIERS Evelyne
DESSERNE Sylvie		CHIEN DE BALI / KINTAMANI	KERIHUEL Jean-Paul

## GROUPE 6

JACOPS Sébastien		ANGLO FRANCAIS DE PETITE VENERIE, BASSET DE WESTPHALIE, BASSET ARTESIEN NORMAND, BASSET DES ALPES, CHIEN D'ARTOIS, DALMATIEN, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER, BILLY, FOX HOUND ANGLAIS, FOXHOUND AMERICAIN, FRANÇAIS TRICOLEUR, GRAND ANGLOS FRANÇAIS, POITEVIN, BRACHET ALLEMAND, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR, BRACHET NOIR ET FEU, BRACHET POLONAIS, BRACHET TYROLIEN, CHIEN COURANT DE BOSNIE A POIL DUR, CHIEN COURANT DE LA VALLE DE LA SAVE, CHIEN COURANT DE MONTAGNE DU MONTENEGRO, CHIEN COURANT SLOVAQUE, CHIEN COURANT DE TRANSYLVANIE, CHIEN COURANT POLONAIS, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL DUR, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL RAS CHIEN COURANT SERBE, CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN DE SAINT HUBERT, GRIFFON NIVERNAIS	MASUEZ Christian
GRIOL Michel		BASSET HOUND	MASUEZ Christian
FAVRE René		ARIEGEOIS, BASSET BLEU DE GASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND BLEU DE GASCOGNE, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, PETIT BLEU DE GASCOGNE, BASSET SUEDOIS, FRANCAIS, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, CHIEN A LOUTRE, CHIEN COURANT SUISSE, PETIT CHIEN COURANT SUISSE, CHIEN COURANT DE HALDEN, CHIEN COURANT DE HAMILTON, CHIEN COURANT DE HYGEN, CHIEN COURANT DE SCHILLER, CHIEN COURANT DU SMALAND, CHIEN COURANT ESPAGNOL, CHIEN COURANT FINLANDAIS, CHIEN COURANT GREC, CHIEN COURANT ITALIEN, CHIEN COURANT ITALIEN A POIL RAS, CHIEN COURANT NORVEGIEN, CHIEN COURANT TRICOLEUR SERBE, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE, CHIEN N. ET F. POUR LA CHASSE AU RATON, PORCELAINE.	MASUEZ Christian

## GROUPE 7

DESSERNE Sylvie		BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, CHIEN D'ARRET PORTUGAIS, PUDELPOINTER, BRAQUE DE WEIMAR, BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE SAINT GERMAIN, BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, BRAQUE HONGROIS A POIL DUR, BRAQUE DU BOURBONNAIS, BRAQUE FRANCAIS, TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANCAIS, TYPE PYRENEES, CHIEN D'ARRET DANOIS ANCESTRAL, CHIEN D'ARRET FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENTE, EPAGNEUL FRANCAIS, SETTER ANGLAIS, SETTER GORDON, SETTER IRLANDAIS, GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER, PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER, POINTER ANGLAIS, BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, EPAGNEUL BRETON.	ROULLEAU Roger
DESSERNE Sylvie		BARBU TCHEQUE, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, EPAGNEUL PICARD, LANGHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG), GRIFFON A POIL DUR KORTHALS	KERIHUEL Jean-Paul
CLASS Anne-Marie		DRAHTHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL DUR), CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL RAIDE	ROULLEAU Roger
FAVRE René		BRAQUE D'Auvergne, BRAQUE ITALIEN, SPINONE	ROULLEAU Roger

## GROUPE 8

KERIHUEL Jean-Paul		CHIEN D'EAU AMERICAIN, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS, CHIEN D'EAU ROMAGNOL	DESSERNE Sylvie
FAVRE René		CHIEN D'OYSEL ALLEMAND	MASUEZ Christian
KERIHUEL Jean-Paul		BARBET, CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL AMERICAIN, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL, PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU	HERAUD AMIOT Catherine
MASUEZ Christian		GOLDEN RETRIEVER, RETRIEVER DU LABRADOR, RETRIEVER A POIL BOUCLE, RETRIEVER A POIL PLAT, RETRIEVER DE LA BAIE DE CHEASAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE	HERAUD AMIOT Catherine

## GROUPE 9

ESCOFIER Jean-Louis		BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON HAVANAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION, EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE, KROMFOHLANDER	DESSERNE Sylvie
VILANOVA Yves-Emmanuel		BOULEDOGUE FRANCAIS	DENIS Hélène
TOMPOUSKY Sylviane		CARLIN	DENIS Hélène
DENIS Hélène		TERRIER DE BOSTON	DESQUARTIERS Evelyne
JAUFFRET Alix		CHIEN CHINOIS A CRETE, CHIHUAHUA, COTON DE TULEAR,	FAVRE René
CLASS Anne-Marie		GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON,	DESSERNE Sylvie
KERIHUEL Jean-Paul		EPAGNEUL TIBETAIS, LHASA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAIS, RATIER DE PRAGUE	DESSERNE Sylvie
ESCOFIER Jean-Louis		CAVALIER KING CHARLES, KING CHARLES, EPAGNEUL JAPONAIS, EPAGNEUL PEKINOIS, CANICHE	JAUFFRET Alix

## GROUPE 10

DESQUARTIERS Evelyne		BARZOÏ, LEVRIER HONGROIS, LEVRIER POLONAIS, AZAWAKH, LEVRIER ESPAGNOL, SLOUGHY, GREYHOUND, LEVRIER AFGHAN, SALUKI, PETIT LEVRIER ITALIEN, LEVRIER ECOSSAIS, LEVRIER IRLANDAIS, WHIPPET	VILANOVA Yves-Emmanuel
----------------------	--	--	------------------------

## RACES NON RECONNUES PAR LA FCI

KERIHUEL Jean-Paul		CHIEN FONNESE	GIANNONE Salvatore
CLASS Anne-Marie	Spéciale	ALANO ESPAGNOL, BARBADO DE TERCEIRA, CAO DE GADO TRANSMONTANO	KERIHUEL Jean-Paul
DENIS Hélène		CONTINENTAL BULLDOG	KERIHUEL Jean-Paul
FAVRE René		BRIQUET DE PROVENCE, BRUNO SAINT-HUBERT FRANCAIS	MASUEZ Christian
KERIHUEL Jean-Paul		EPAGNEUL DE SAINT USUGE	MASUEZ Christian
ESCOFIER Jean-Louis		CHIEN PLURICOLEUR A POIL FRISE	JAUFFRET Alix
GRIOL Michel		CURSINU	KERIHUEL Jean-Paul
DESSERNE Sylvie		CANE DI MANNARA - CANE DI OROPA - CANE FONNESE - EUSKAL ARTZAIN TXAKURRA - MAJORERO - MANETO - PACHON NAVARRO - PASTORE DELLA SILA - PERRO DE PASTOR GARAFIANO - PERRO LEONES DE PASTOR - PODENCO ANDALUZ - RATONERO VALENCIANO - RATONERO-BODEGUERO ANDALUZ - SEGUGIO DELL APPENNINO SPINO DEGLI IBLEI - XARNEGO-PODENCO VALENCIANO POIL DUR - XARNEGO-PODENCO VALENCIANO POIL LISSE	KERIHUEL Jean-Paul

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra sur le site de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine - Route de Mousseaux à MOISSON (78) les samedi 1er et dimanche 02 octobre 2022.

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30. Jugements à horaires suivant disponibilité des juges (les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif).

**SORTIE DES CHIENS** – Sortie libre après les jugements.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :  
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,  
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,  
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,  
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,  
- des chiens dangereux.  
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés hormis en cas de COVID 19 où dans ce cas 10% du montant des engagements sera gardé en frais de gestion.

**ENGAGEMENTS** – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente.**

**Les chiens de 1re catégorie ne sont pas admis.**

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
  - les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
  - toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.
- Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet). Les engagements des meutes se feront uniquement par courrier avec copie des cartes I-CAD.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES** – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

**POUR CHIENS COURANTS** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**POUR TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum.

Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une

attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

**LOT D'AFFIXE** – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

**COUPLE** – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS «NE CONCOURANT PAS»** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : La date de clôture officielle est fixée au **11 septembre 2022** (cachet de la poste faisant foi).

2è clôture au **19 septembre 2022** avec majoration des tarifs (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date ne sera pas pris en compte.

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passé cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements : des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE / MEILLEUR CHIEN DE SEXE OPPOSÉ AU MEILLEUR DE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race et pour le titre de meilleur de sexe opposé au meilleur de race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl.

Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

### CONFIRMATIONS

**ATTENTION** : Les chiens ayant subi une orectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de détenteur et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

**Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf**

- Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres ----- 15 mois  
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brésilier, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois ----- 15 mois  
Gr 4 : Teckels ----- 15 mois  
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaud du Groenland ----- 15 mois  
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback ----- 15 mois  
Gr 8 : Retrievers ----- 15 mois

Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais ----- 10 mois  
Gr 10 : Afghans, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski ----- 15 mois

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais d'engagement du 1er chien qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
  - ceux qui auront fait une fausse déclaration
  - ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
  - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
  - ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
  - ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
- Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou sur un rappel de ces vaccinations à été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

**EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE** : Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, les Mariannes du Nord, Porto-Rico et les vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St-Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu) doit également avoir subi un tirage sérique des anticorps antirabiques effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce tirage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

### OBLIGATIONS SANITAIRES :

**2e Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

**les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC).**

**BIEN ÊTRE ANIMAL** - Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine. Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourra, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.



# EXPOSITIONS NATIONALES

organisées par la société Canine d'île de France

## DEMANDE D'ENGAGEMENT



### MOISSON (78) - 2 EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2022 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC  
DIMANCHE 2 OCTOBRE 2022 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC

CLÔTURE OFFICIELLE : 11 SEPTEMBRE 2022 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) - 2<sup>ÈME</sup> CLÔTURE : 19 SEPTEMBRE 2022 (DATE DE RÉCEPTION)

ENGAGEMENT :  SAMEDI  DIMANCHE

- Les mesures sanitaires du moment seront appliquées.

No livre des origines : ..... N° tatouage ou transpondeur : .....

Nom du Chien : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  M  F Race : .....

Variété : ..... Taille : ..... Couleur : ..... Nature du poil : ..... Poids : .....  
 Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzer, Pinscher, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. Bergers de Brie, Belges, Dobermann, Boxer, Schnauzer, Dogue Allemand, Spitz, Elound, Cocker, Caniche, Chow-Chow, Bouledogue, Carlin, Pinscher, Puli, Épagneul Breton, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. Teckels, Saint-Bernard, Chihuahua, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Petit Chien russe. Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom du producteur : .....

Nom du propriétaire : M./Mme .....

Adresse du propriétaire : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

CLASSE :  Baby  Puppy  Jeune  Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Vétéran  Ne concourant pas  Meute

CONFIRMATION GRATUITE POUR LES CHIENS INSCRITS EN CLASSE INDIVIDUELLE :  OUI  NON

En l'absence de précision de classe, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy suivant son âge.  
Si les attestations classes Travail ou Champion ne sont pas jointes, le chien sera mis en classe ouverte.

TARIFS	CLÔTURE OFFICIELLE : 11 SEPTEMBRE (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)		2 <sup>È</sup> CLÔTURE : 19 SEPTEMBRE (DATE DE RÉCEPTION)		SOMMES A REGLER
	1 CACS	2 CACS	1 CACS	2 CACS	
1 <sup>er</sup> chien (sauf Baby, Puppy et Vétéran)	38 €	66 €	48 €	86 €	
2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> chiens suivants (même propriétaire que le 1 <sup>er</sup> chien)	33 €	56 €	43 €	76 €	
Suivants	25 €	40 €	35 €	60 €	
Baby, Puppy, Vétéran	20 €	30 €	28 €	46 €	
Chien ne concourant pas (ne sera ni jugé, ni confirmé)	15 €	20 €	15 €	20 €	
Meute (uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants)	75 €	140 €	85 €	160 €	
Chien supplémentaire de la meute	15 €	20 €	25 €	40 €	
Catalogue numérique (disponible 1h30 avant le début des jugements)	Gratuit				
Accompagnateur	Gratuit				
Parking voiture	Gratuit sauf Camping-Car Réservation au 06 22 58 10 25				
	<b>TOTAL :</b>				

RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE DE 10% POUR LES ADHÉRENTS SCIF À JOUR DE COTISATION 2022 À CHACUNE OU AUX 2 EXPOSITIONS (UNIQUEMENT ENGAGEMENTS PAPIER PAR LA POSTE AVEC COPIE CARTE ADHÉRENT).

POUR LES ENGAGEMENTS PAPIER, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF. L'ENGAGEMENT EST À ENVOYER À : SCC EXPO - MOISSON - 155 AV. JEAN JAURES - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX, TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION - AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRES LE 19/09/2022 (DATE DE RÉCEPTION).

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT : RÈGLEMENT A L'ORDRE DE LA SCIF, COPIE DE LA CARTE D'IDENTIFICATION (I-CAD), COPIE DE LA CARTE D'ADHÉRENT SCIF 2022, PHOTOCOPIE DES ATTESTATIONS POUR : CLASSES CHAMPION OU TRAVAIL, PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE POUR LES CHIENS DE 2<sup>È</sup> CATÉGORIE ET/OU PROVENANT DE L'ÉTRANGER.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à ..... le ..... / ..... / ..... Signature du propriétaire :

ENGAGEMENTS SUR WWW.SCCEXPO.FR





# 2 EXPOSITIONS NATIONALES

## A MOISSON (78)

organisées par la société Canine d'île de France



## RÉCOMPENSES

(tous ces prix ne sont pas cumulables)  
à chaque CACS et RCACS,  
à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VÉTÉRAN  
aux 4 PREMIERS EXCELLENTS EN CLASSE :  
JEUNE, INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.  
**Sur le ring d'honneur**, récompenses pour les premiers de chaque jugement  
Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,  
Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,  
Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.  
**TROPHEE** aux trois meilleurs du BEST IN SHOW de l'exposition.

## ADHÉSION

### ADHÉSION SCIF 2023 (DONNE DROIT AU TARIF MEMBRE)

Adhésion ou  Renouvellement - n° adhérent : .....

2<sup>ème</sup> personne : N° adhérent : .....

Nom : ..... Prénom : .....

TARIFS : Simple : 17€ - Couple (même adresse) : 18€

PAIEMENT PAR CHÈQUE SÉPARÉ DU RÈGLEMENT DE L'ENGAGEMENT  
À JOINDRE À VOTRE ENGAGEMENT PAR PAPIER

Banque : ..... Chèque : ..... Montant : .....

LES ENGAGEMENTS PAPIER SANS MAIL  
RECEVRONT LEUR INVITATION PAR COURRIER POSTAL

LES ENGAGEMENTS INTERNET ET PAPIER AVEC MAIL  
IMPRIMERONT LEUR INVITATION

### INSCRIPTION SUR PLACE :

Jeune Présentateur : 10 euros  
Paire (même propriétaire), Couple (même propriétaire),  
Lot d'affixe, Lot de reproducteur : 10 euros chaque  
(voir définition dans le règlement)

### INFORMATIONS SUR LES TARIFS

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérans et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chien. **Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**

Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2022 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race) - **UNIQUEMENT PAR ENGAGEMENT PAPIER.**

Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir ci-dessus).

### RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

**CLASSE TRAVAIL** (donnant droit à l'attribution du CACS) :

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue au plus tard le jour de la date de la dernière clôture).

**Chiens de Défense** Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

soit un Brevet chien de défense en Ring, soit un Brevet Campagne, soit un Brevet Mondioring, soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1), soit un Brevet de Pistage français, soit un Brevet de recherche utilitaire, soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I., soit un test international de sauvetage, soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin) **Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux** Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré

**Chiens Courants** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse **Spaniels** :

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R **Retrievers** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

**Barbets** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> cat.). **Terriers** : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix.

**Chien d'Elan Norvégien** : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière**: TAN ou Brevet mavrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers** : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

**CLASSE CHAMPION** :

Les titres de champion doivent avoir été homologués au plus tard le jour de la date de la dernière clôture.

Joindre obligatoirement photocopie de l'attestation.

#### EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I. :

**CLASSE TRAVAIL** : « Pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés, cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien, que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

**CLASSE CHAMPION** : « Pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement un titre de Champion International de la F.C.I. un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.). Les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés ».